

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Les éditeurs et diffuseurs de langue française

1983



Cercle
de la
Librairie

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Les éditeurs
et diffuseurs
de langue
française



ARRIVÉ LE
23 OCT. 1982
CENTRE D'INFORMATION SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE ET DE TRANSFERTS
TECHNOLOGIQUES
B.P. 315 ALGER - GARE

BIBLIOTHEQUE DU CERIST

Les éditeurs et diffuseurs de langue française

1983

Répertoire international



Cercle de la Librairie

retenus les seuls éditeurs réguliers, quel que soit leur statut juridique. Les éditeurs sont classés dans l'ordre alphabétique tous pays confondus.

Chaque rubrique contient les informations suivantes : nom de l'éditeur ; adresse principale, éventuellement celles des services commerciaux, de la vente aux libraires, etc., avec numéros de téléphone et télex, numéro de compte chèque postal ; nom des diffuseurs dans les différents pays, et éventuellement des commissionnaires, succursales, distributeurs, correspondants, agences régionales, dépôts, etc. ; indication éventuelle de vente par courtage, correspondance ou club ; les spécialités de la maison d'édition ; l'ISBN.

L'ISBN est obligatoire pour tous les livres français depuis le 1^{er} janvier 1982. Aussi indique-t-on en fin de notice le numéro normalisé de l'éditeur quand ce dernier est inscrit à l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75279 Paris Cedex 06, tél. : 329.21.01.

Quand une société d'édition se diffuse (et se distribue) elle-même, partiellement ou totalement, l'indication en est implicite. Elle n'apparaît pas dans la Table générale des Diffuseurs et les informations sur les dépôts, correspondants, etc. sont données dans la notice de l'éditeur.

Les diffuseurs, distributeurs, etc. cités dans les notices d'éditeurs sont recensés dans la Table générale des organismes de diffusion. A l'exception toutefois de certains éditeurs qui, parallèlement à leur fonds propre, diffusent occasionnellement des productions restreintes : il faut alors en chercher la notice dans la Table des éditeurs.

Index des éditeurs classés par spécialité

Le fichier comporte 140 spécialités. Cette information nous est fournie par l'éditeur qui se doit d'indiquer les seules spécialités auxquelles il consacre une partie non négligeable de sa production. Pour affiner sa recherche, l'utilisateur se reportera aux notices de la Table générale.

Index des éditeurs classés par zone géographique

Les éditeurs sont classés, en France, par département et, à l'étranger, par continent et pays. Dans les cas d'adresses multiples, le tri a été effectué sur l'adresse placée en tête par l'éditeur.

Table générale des organismes de diffusion

Cette table recense les principaux organismes qui ont pour fonction la commercialisation du livre de langue française dans le monde, qu'il s'agisse de diffuseurs, distributeurs, importateurs, etc., à l'exclusion des libraires et grossistes. En outre, on a conservé une notice succincte aux importateurs en France de livres en langues étrangères, en insistant sur leur spécialité. Enfin un éditeur qui se diffuse lui-même n'apparaît pas dans cette liste.

Les organismes de diffusion sont classés dans l'ordre alphabétique quel que soit leur pays.

Chaque rubrique contient les informations suivantes : nom de la société; adresse avec numéros de téléphone et télex, numéro de compte-chèque postal; type d'organisme de diffusion (diffuseur, distributeur, correspondant, agence régionale, dépôt, commissionnaire, vente par courtage, vente par correspondance) suivi du nom des éditeurs concernés (chacun d'eux figure dans la table des éditeurs); l'indication, pour les diffuseurs, de leur(s) distributeur(s) éventuel(s); la spécialité éventuelle.

Index des organismes de diffusion classés par zone géographique

Les diffuseurs, distributeurs, etc. sont classés, en France, par grande région et, dans le monde, par continent et pays.

Index des organismes de diffusion classés par spécialité

Ne sont retenus ici que les organismes étroitement spécialisés.

Au cours de l'enquête, certaines réponses des éditeurs, et des diffuseurs et distributeurs ont présenté des divergences ou des lacunes. On s'est efforcé, en particulier par téléphone, de résoudre ces problèmes. Toutefois, dans certains cas, et en particulier pour les pays lointains, nous avons été contraints de conserver les réponses de chacun d'eux en l'état.

Règles de classement

On a choisi comme mot directeur de classement le premier mot de l'intitulé de la société (nom propre, nom commun ou adjectif), en rejetant les indications professionnelles de :

diffusion, édition(s), établissement(s), imprimerie(s), publication(s), revue(s), société.

Les sigles sont, dans l'édition 1983 et pour répondre à l'attente de nombreux utilisateurs, intégrés dans le classement général. Ils renvoient au nom développé, sauf dans le cas où la société désire expressément figurer au sigle.

Quand une société comporte plusieurs enseignes, celles-ci renvoient à l'intitulé officiel de la société tel que ses responsables l'ont indiqué.

Les fonds d'éditeurs repris par d'autres sociétés sont également indiqués et renvoient à la société qui en assure désormais l'édition. La même règle est appliquée pour les stocks des éditeurs ayant cessé leur activité, et repris par un diffuseur.

Table des annonceurs

C.C.L.S.	II	Pedone	VIII
Le Cerf	I	Presses d'Aujourd'hui	IX
Clé International	II	Presses de l'Unesco	X
Dalloz	III	Presses Universitaires de Lille .	VI
Ed. Géographiques générales ..	IV	Simep	XI
Imprimerie Nationale	V	Sirey	III
Joly (Dictionnaires)	VII	Slatkine	XII
Adrien Maisonneuve	VI	Le Sycomore	XIV
Maloine	IV	La Vie du Rail	XIV
La Martinelle	VI	Vuibert	XIII